

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 FEVRIER 1881

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37-38

JOSEPH DUQUET

Duquet avait vingt ans en 1837, et il paraissait aussi jeune que son âge. Il avait le cheveux et le teint brun, le front haut, la forme de la tête de son neveu, M. A. Charland, protonotaire de Saint-Jean, et les yeux bleus comme son autre neveu, M. Arthur Charland.

En combinant les principaux traits de figure, de caractère et d'esprit de ses deux neveux, on peut se faire une idée assez exacte du jeune patriote. Il avait l'esprit droit, l'imagination ardente, et s'exprimait avec facilité : c'est un talent de famille. Il était doux, délicat, aimant et dévoué. Il aimait ardemment sa famille, sa mère, ses sœurs, ses compatriotes, sa religion, sa patrie. Calme, paisible, sérieux, d'un tempérament nerveux-sympathique, l'air un peu triste et insouciant, on ne l'aurait pas cru capable, à le voir, de résolutions énergiques, d'actions audacieuses.

L'expérience apprend que sous les dehors de l'insouciance se cachent souvent les natures les plus ardentes, les caractères les plus héroïques. Ce ne sont pas toujours les plus gros et les plus beaux soldats qui sont les plus braves, et ceux qui font le plus de bruit au camp sont souvent les plus paisibles sur le champ de bataille. On dirait même que les grands cœurs, les âmes héroïques aiment à habiter des corps frêles.

Joseph Duquet naquit à Chateauguay en 1817. Son père était commerçant et jouissait de l'estime publique. Joseph commença ses études au collège de Montréal et les termina au collège de Chambly. Il réussissait bien. M. Charland conserve précieusement quelques-uns des prix qu'il obtint.

Il était à peine sorti du collège que son père mourait, laissant sa famille dans l'in-

digence. Ce triste événement le mûrit avant le temps et lui fit accepter les charges et les devoirs de la vie à un âge où on n'en voit généralement que les plaisirs et les illusions.

Madame Duquet, connaissant le cœur de son fils, n'hésita pas à sacrifier le peu qui lui restait pour lui permettre d'étudier la profession de notaire qu'il avait adoptée.

Il eut d'abord pour patrons Cardinal et de Lorimier. Tout le secret de sa destinée est là. On comprend l'effet que produisit sur cette nature généreuse et dévouée le patriotisme ardent de ces deux hommes.

Le sort voulut qu'il allât compléter sa cléricature chez son oncle, M. Desmaray, notaire, de Saint-Jean, et député, au moment même où les autorités le faisaient arrêter avec le Dr Davignon. Cette arrestation acheva d'exaspérer Duquet. Il aurait voulu l'empêcher par la force ; il disait hautement qu'on aurait dû se préparer à recevoir la troupe à coups de fusil. Mais les patriotes, pris à l'improviste, n'avaient pas eu le temps de se préparer.

Duquet, voyant la résistance inutile, part à course de cheval pour Montréal afin de prévenir les amis de ce qui venait de se passer, et de prendre les moyens d'arracher les prisonniers aux mains de la police. Arrivé à Laprairie, il ne peut traverser, les communications sont rompues. Il se rend alors à Longueuil et a le plaisir d'apprendre, en arrivant dans ce village, que Bonaventure Viger et une vingtaine de braves avaient délivré les prisonniers sur le chemin de Chambly. Il se fit conduire à l'endroit où étaient les patriotes, et arriva au moment où ils célébraient la victoire qu'ils venaient de remporter. Quand on connut le but de son voyage, on le félicita chaleureusement et on lui fit une véritable ovation.

Mais, lorsqu'après les fumées de l'enthousiasme on se demanda ce qu'on devait faire, on arriva à la conclusion que, pour échapper aux poursuites du gouvernement, il fallait fuir. Quelques-uns se rendirent à Saint-Denis, mais Davignon et Desmaray prirent le chemin des États-Unis, et Duquet les suivit.

Le 6 décembre, Duquet était au premier rang dans le bataillon qui, sous la conduite de Malhot et de Gagnon, traversa la frontière, le drapeau de l'indépendance à la main. Il se battit bravement à Moore's Corner et retourna aux États-Unis après la défaite. Il demeura à Swanton jusqu'à la proclamation d'amnistie de lord Durham, et revint alors dans le pays.

Il revit avec bonheur sa mère et ses sœurs qui le reçurent avec des larmes de joie dans les yeux, et lui reprochèrent tendrement de les avoir rendues si inquiètes. Il promit d'être plus sage à l'avenir, et la paix fut scellée par des baisers innombrables.

Quand il apprit que les patriotes réfugiés aux États-Unis se préparaient à entrer dans le pays sous la conduite de Robert Nelson, ses rêves de liberté et d'indépendance revinrent, et il se jeta tête baissée dans le mouvement.

Intelligent, actif et dévoué, toujours prêt à marcher et à travailler, à s'exposer pour la cause commune, il était très populaire parmi les patriotes. Il fut l'un des plus actifs organisateurs de l'association secrète des *Chasseurs*, et fut nommé *Aigle* ou chef de division. Il fut sur le chemin

nuit et jour, dans les mois de septembre d'octobre, allant d'une paroisse à l'autre, donnant des instructions et des nouvelles, excitant les gens à se préparer au grand soulèvement du 3 novembre. Cardinal, qui lui avait inspiré ses sentiments et avait beaucoup contribué à le lancer dans le mouvement, l'aimait comme son enfant.

Le 3 novembre, Cardinal et Duquet furent à leur poste ; ils s'emparèrent des principaux toriers du village de Laprairie, et, le 4, de bon matin, ils partirent, à la tête d'une centaine d'hommes, pour s'emparer des armes des sauvages à Caughnawaga. Mais, trahis par ceux qui devaient les aider, ils échouèrent dans leur entreprise, furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal.

La vengeance des bureaucrates et des volontaires fut cruelle. Pendant qu'on jetait dans les cachots ces braves gens victimes de leur patriotisme, on incendiait leurs demeures, on jetait sur les chemins publics leurs femmes, leurs mères et leurs enfants.

Madame Duquet, au désespoir, confiait ses trois petites filles à des parents et amis, et se rendait à Montréal pour voir son fils, être près de lui, le consoler, le sauver si c'était possible. Les barbares qui avaient brûlé sa maison et tout ce qu'elle possédait, lui avaient dit que son fils serait pendu dans quelques jours. On peut se faire une idée de la tristesse de la première entrevue qui eut lieu entre cette mère et ce fils qui s'aimaient tant.

Malame Duquet espéra jusqu'au dernier moment ; elle ne pouvait croire qu'on lui enleverait son fils, son seul soutien, son espérance, son orgueil ; elle était convaincue qu'on aurait pitié d'elle, qu'on pardonnerait à un enfant de vingt ans de s'être laissé entraîner par des sentiments si nobles, si louables. Même quand il fut condamné, lorsqu'il n'avait plus que trois jours à vivre, elle refusa de croire à la terrible réalité ; faisant un effort sublime d'énergie, elle descendit à Québec, alla se jeter aux pieds de Colborne et lui demanda la grâce de son fils.

Colborne fut insensible aux prières de la mère de Duquet, comme il l'avait été à celles de l'épouse de Cardinal.

La pauvre mère revint le cœur brisé, l'esprit troublé. Quand, à moitié étouffée par les sanglots, elle raconta à son fils ce qui s'était passé, il lui dit :

"Je savais bien, ma mère, que c'était peine perdue, je ne me suis jamais fait illusion depuis que je suis ici ; après demain, je serai dans un monde meilleur. Mon sacrifice est fait, soumettons-nous, ma mère, à la volonté de la Providence."

Ce fut la dernière fois que madame Duquet vit son fils ; ses parents et ses amis l'empêchèrent de retourner le voir afin d'épargner à l'infortuné jeune homme les angoisses d'une dernière entrevue, les tortures des derniers adieux.

Duquet se révolta d'abord contre la pensée de la mort, il repoussa le spectre hideux de l'échafaud. Il n'avait que vingt ans ! Il avait à peine commencé à vivre ! A vingt ans, à l'âge où la vie semble un jardin de fleurs, où l'âme est imprégnée des parfums de l'amour, de la gloire, des sentiments les plus purs, on ne meurt pas sans regret. Lui si bon, si généreux il ne pouvait croire qu'on le ferait mourir sur l'échafaud pour avoir trop aimé son pays !

Il comprit bientôt que ni son âge, ni ses

convictions, ni l'amour de sa mère ne le sauveraient.

Sa pauvre mère ! ses chères petites sœurs ! Il ne pensait qu'à elles, ne s'occupait que d'elles. Leur douleur était ce qui le faisait le plus souffrir, la pensée de leur avenir, ce qui le tourmentait le plus. Elles qui avaient tant compté sur lui pour vivre, qui l'avaient tant aimé, il mourait au moment où il aurait pu leur être utile, rendre à sa mère bien aimée ce qu'elle avait pour lui ! Il se reprochait quelque fois de leur causer tant de chagrin, d'avoir compromis le bonheur de toute leur vie peut-être. La dernière fois qu'il vit sa mère, il lui dit :

"Je m'étais promis de faire une position heureuse à mes chères petites sœurs ainsi qu'à vous-même ; ma folle précipitation a déjoué mes projets, détruit vos espérances et les miennes. C'est mon seul regret, mon seul remords. Mais croyez, ma mère, et dites-le à mes sœurs, que ce n'est pas par mauvais cœur que j'ai agi."

Prenant alors une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs qu'il portait constamment sur lui depuis qu'il était en prison, il pria sa mère de la remettre à ses sœurs, et il ajouta cette recommandation :

"Dites leur, ma mère, de baiser la partie de cette image qui porte la marque de mes pleurs."

Duquet était généralement sérieux et pensif, son sourire était triste, et on put voir plus d'une fois qu'il avait dû pleurer pendant la nuit. Qui dira ce qu'il a souffert, lorsque dans sa cellule il res'ait seul avec ses pensées ? Le cœur bat si fort dans la poitrine de celui qui, en pleine santé, voit approcher la mort ! On aime tant ce qu'on est à la veille de quitter pour toujours !

Lorsqu'il ne pouvait pas dormir, il se levait et passait une partie des nuits à prier. Comme de Lorimier et Cardinal, il pria plus pour ceux qu'il quittait que pour lui-même. Il se confessa plusieurs fois, et fit tout ce qu'il put pour faire une mort agréable à Dieu.

Nous avons entendu un protestant intelligent et impartial dire : "Pour vivre, je préfère être protestant, mais pour mourir, j'aimerais mieux, il me semble, être catholique." Si c'est vrai dans les cas ordinaires, c'est encore beaucoup plus vrai dans des circonstances terribles comme celles où se trouvaient Cardinal et Duquet. La religion catholique seule peut alors, avec ses augustes sacrements, offrir à l'âme les consolations et la force dont elle a besoin.

Le 21 décembre arriva. Jour sinistre qui vit pour la première fois au Canada la tyrannie immoler sur l'échafaud les martyrs de la liberté !

Cardinal et Duquet furent les deux premières victimes, ils ouvrirent la voie douloureuse où devaient les suivre bientôt les deux Sanguinet, Robert, Hindelang, de Lorimier et plusieurs autres.

Duquet avait peu dormi, il était très pâle, très abattu et paraissait faible. Il parlait peu et faisait machinalement tout ce qu'on lui ordonnait.

Il avait l'air de l'agneau que l'on traîne à la boucherie.

Ses forces ne l'abandonnèrent pas pourtant, il marcha d'un pas ferme à l'échafaud, ayant à ses côtés son confesseur, Messire Labelle, curé de Chateauguay.

Sa jeunesse, son air maladif, sa figure empreinte de douleur, de résignation et